

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



*L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser*

21 Mars 2023

N°28

SOMMAIRE

- Réunion de la Commission,
- Dernier rappel horaires d'utilisation des installations sportives,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 11,
- Sportivité Semaine 11,
- Sanctions,
- Récompenses saison 2021-2022 (dernier rappel),
- Situation des équipes vis-à-vis de l'arbitrage,
- Communiqué sélection Haute-garonne
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier Semaines 13 à 14.



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 20 mars 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

DERNIER RAPPEL - HORAIRES D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES



TRES IMPORTANT

Il y a encore eu des abus !!!

Nous rappelons à tous les dirigeants de club que les **horaires des créneaux des équipements sportifs** mis à notre disposition par la Mairie de Toulouse pour nos matchs sont de **19h45 à 22h00 maxi sortie des installations** (heure de fermeture du site par le gardien).

La Mairie nous ayant informé du non-respect de plus en plus fréquent par les clubs de ces horaires, nous vous demandons donc de **respecter scrupuleusement ces consignes afin d'éviter la perte de nouveaux créneaux terrains pour la saison prochaine.**

PENSE BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 PRESENTATION
 REGLEMENT INTERIEUR

 : Le site est actuellement en cours de réfection.

② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

②onglet : « en cas d'accident ».

③télécharger le document en format pdf.

③ TARIFS

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

④ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **1/4 des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la **Coupe Haute-Garonne**, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe de Printemps**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe Occitane** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplites-les scrupuleusement.

③ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ① REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des LICENCES NON VALIDEES seront AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES et ne pourront plus PARTICIPER aux rencontres de leurs équipes sous peine de SANCTIONS (match perdu pour le club)

⇒ Voir en rouge sur tableau les clubs concernés et en dessous la liste des joueurs disqualifiés



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
	06/02 (2)	20/02 (2)			20/03
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	01/02 (3)	01/02 (3)			20/03

AGATE FC	30/01(1)	08/02 (1)			20/03
INTERNAT FC	03/01 (1)	30/01 (1)			13/02
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03(2)	06/03
MECAPROTEC FC	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03(2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
FC POTO	06/02 (1)	20/02 (1)	20/03 (1)	20/03 (1)	20/03
RCLSP	23/01 (1)	20/02 (1)	09/03 (1)	13/03 (1)	06/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du 02/01/2023
	BARDY Olivier EL AOUSLI Chahib	991175 991172	A compter du 20/03/2023
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
AGATE FC	RODRIGUES INACIO Jorge Manuel	900987	A compter du 20/03/2023
	SENDAS Frédérik Manuel	681086	
	PINHO SALVADOR Raphaël	992433	
INTERNAT FC	NDONG AYIKA MENSANH Jean Valéry	681801	A compter du 20/03/2023
IO TEAM	ADAM Raphaël	985437	A compter du 13/02/2023
	GUIBERT Alexandre	992324	
	JAILIN Geoffrey RAMIREZ Arnaud	992327 992325	A compter du 20/03/2023
NIMBA O.T	MESTRE Kévin	55542981	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du 21/11/2022
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre	918046	
	MANGANE Mouhamet SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	992580 992366	A compter du 20/03/2023

SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
--------------------	----------------	--------	--------------------------------

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

RESULTATS

SEMAINE 11 DU 13/03/2023 AU 17/03/2023

Division Excellence : Journée 12 retour

PASPORT	3	-	1	ATHLETICO TOLOSA B	
AJ SAINT EXUPERY	1	-	2	USEMA COLOMIERS	
FC POTO	1	-	5	FC CANTOU'LOUSAIN	
ASC CNES	2	-	2	ASEAT	

Exempt : MECAPROTEC FC

Division Promotion Excellence : Journée 12 retour

ALTRAN FOOT	7	-	0	ATHLETICO TOLOSA A	
FORZA VIOLA FC		Remis		O. TOULOUSE	
TOULOUSE SA		Remis		LES SHADOCKS DE SEILH	
US AERO FOOT	0	-	3	AGATE FC	

Exempt : DYNAMO FC

Division Honneur : Journée 12 retour

TOLOSA DUCKS	3	-	0	MISTRAL PL	F
IO TEAM	0	-	1	FC BALEC	
SAINT ALBAN	4	-	0	AS MATRA	
GRINTA US		Remis		NIMBA OT	

Exempt : ASFP LUSITANOS

Division Promotion : Journée 12 retour

INTERNAT FC	5	-	0	ASCA	
SOPRA STERIA FOOT	2	-	4	AS EVOTEC	
RCLSP	3	-	3	SB FC LAUNAGUET	

Trophée des Promotions : Journée 1

AS DRT	5	-	0	LES VIEILLES CANAILLES	
--------	----------	---	----------	------------------------	--

MATCH AVANCE

Division : Promotion Excellence - Journée 14 retour

DYNAMO FC	2	-	3	FORZA VIOLA FC	
-----------	----------	---	----------	----------------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel semaine 10 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 11

TROIS sorties temporaires, **CINQ** avertissements pour **13** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre FC POTO / FC CANTOU'LOUSAIN du 17/03/2023 - Excellence - Journée 12 retour :

Pour "**TACLE DANGEREUX**" - **AVERTISSEMENT** -
Soit **2** (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 21/10/22 (**ART 32** - **§B - f**),

SAULES Yohan, licence n°55765884, (FC CANTOU'LOUSAIN)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 27/03/2023.**

Rencontre IO TEAM / FC BALEC du 14/03/2023 - Honneur - Journée 12 retour :

Pour "**COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS ADVERSAIRE**" - **AVERTISSEMENT** -
Soit **2** (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 06/03/23 (**ART 32** - **§B - f**),

JONES Alexander, licence n°956022, (IO TEAM)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 27/03/2023.**

Rencontre RCLSP / SB FC LAUNAGUET du 13/03/2023 - Promotion - Journée 12 retour :

Pour "**TACLE IRREGULIER**" - **AVERTISSEMENT** -
Soit **2** (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 17/10/22 (**ART 32** - **§B - f**),

FERRER Julien, licence n°874787, (RCLSP)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 27/03/2023.**

RECOMPENSES SAISON 21-22 (DERNIER RAPPEL)

Les clubs suivants doivent venir chercher leurs récompenses de la saison passée à la Commission : US AERO FOOT, ALTRAN FOOT, ASC CNES, FORZA VIOLA FC, IO TEAM, MISTRAL P.L. et SAINT ALBAN.

SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

POUR LES MOIS DE JANVIER ET FEVRIER

1- Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat :

ASCA	ASEAT	FC POTO
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	AJ ST EXUPERY
ALTRAN FOOT	GRINTA US	SB LAUNAGUET FC
FC BALEC	IO TEAM	SOPRA STERIA FOOT
FC CANTOU'LOUSAIN	LES SHADOCKS DE SEILH	ATHLETICO TOLOSA A
ASC CNES	AS MATRA	ATHLETICO TOLOSA B
USEMA COLOMIERS	MECAPROTEC FC	TOULOUSE SA
AS DRT	PASPORT	
DYNAMO FC		

2- Equipes non pénalisées, 1^{ère} année :

INTERNAT FC

3- Equipes non pénalisées, 2^{ème} année :

AS EVOTEC TOLOSA DUCKS

4- Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

O. TOULOUSE

5- Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 2 points en moins au classement final :

ASFP LUSITANOS SAINT ALBAN

6- Equipes non représentées, pénalité de 11 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :

AGATE FC	LES VIEIL.CANAILLES	NIMBA O.T.
	MISTRAL P.L.	RCLSP

COMMUNIQUE SELECTION HAUTE-GARONNE

Une fois de plus nous devons constater que la sélection FSGT31 pour cette saison intéresse très peu de joueurs sur les **28 inscrits** à la base par vos différents clubs. En effet pour les 2 rdv de présélection organisés, malheureusement peu de joueurs ont répondu présents et pire **certains n'ont même pas fait l'effort de répondre à la convocation.**

Devant ce constat d'échec le comité de sélection a donc décidé d'annuler, après celui du 28/02, le match prévu ce Jeudi 23/03, mais aussi de **mettre en sommeil la sélection pour cette fin de saison** (plus de matchs de préparation à venir et annulation de notre participation la rencontre du 17/06 à Paris prévue contre la sélection FSGT 75 en lever de rideau de la Finale de Coupe Delaune édition 2023). Désolé pour les joueurs qui ont joué le jeu et Merci aux équipes de l'AS MATRA et d'ALTRAN FOOT qui s'étaient proposées comme adversaires. Entre temps nous déciderons si nous continuons notre investissement personnel vis à vis de cette sélection pour la prochaine saison ou non et quelle suite sera donnée à celle-ci.

Le Comité de sélection - FSGT31
(Pierre-jean BERNARD - Bruno CADART & Marcel MARTINS)

RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 13 DU 27/03/2023 AU 31/03/2023

Coupe de Printemps : 1/4 de finale

FC CANTOU'LOUSAIN SAINT ALBAN

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe
MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse
RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade
SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda
SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

SEMAINE 13 DU 27/03/2023 AU 31/03/2023

Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : 1/8ème de finale

AJ SAINT EXUPERY	MECAPROTEC FC	Lardenne Synthé.	Me 29/03	19h45
FC POTO	DYNAMO FC	Barran Hb	Ve 31/03	19h45

Coupe de Printemps : 1/8ème de finale

RCLSP	ASEAT	Roques Hb	Lu 27/03	20h30
-------	-------	-----------	----------	-------

Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : 1/4 de finale

AS MATRA	AS DRT	Barran Hb	Ma 28/03	19h45
AJ SAINT EXUPERY ou MECAPROTEC FC	AGATE FC	Remis		
FORZA VIOLA FC	FC POTO ou DYNAMO FC	Remis		
SB FC LAUNAGUET	PASPORT	Launaguet Hb	Lu 27/03	20h15

Coupe de Printemps : 1/4 de finale

FC CANTOU'LOUSAIN	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 27/03	20h30
FC POTO (F7)	RCLSP ou ASEAT	Remis		
BELLA BARBARIANS(F7)	FC BALEC	Sordelo Hb	Je 30/03	19h45
AS CNRS (F7)	GRINTA US	Blagn. Baradels Sy.	Ma 28/03	20h45

RATTRAPAGE

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller (remis du 16/01)

ATHLETICO TOLOSA A	SHADOCKS DE SEILH	Sordelo Hb	Me 29/03	19h45
--------------------	-------------------	------------	----------	-------

Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour (remis du 16/03)

FORZA VIOLA FC	O. TOULOUSE	Stadium n°4 Synthé	Je 30/03	20h15
----------------	-------------	--------------------	----------	-------

Division : Promotion - Journée 9 aller (remis du 25/01)

ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me 29/03	20h15
------	--------------------	------------	----------	-------

SEMAINE 14 DU 03/04/2023 AU 07/04/2023

Division : Excellence - Journée 14 retour

FC POTO	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé.	Ve 07/04	20h00
USEMA COLOMIERS	MECAPROTEC FC	Capitany Synthé	Me 05/04	20h00
ASC CNES	PASPORT	Sordelo St	Me 05/04	19h45
AJ SAINT EXUPERY	ASEAT	Sordelo Hb	Me 05/04	19h45

Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN

Division : Promotion Excellence - Journée 14 retour

SHADOCKS DE SEILH	ALTRAN FOOT	Seilh Synthé	Ve 07/04	20h45
AGATE FC	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 07/04	19h45
DYNAMO FC	FORZA VIOLA FC	(Joué le 16/03)		
O. TOULOUSE	US AERO FOOT	Sordelo Hb	Je 06/04	19h45
<u>Exempt</u> : ATHLETICO TOLOSA A				

Division : Honneur - Journée 14 retour

ASFP LUSITANOS	MISTRAL PL	Castelginest Hb	Lu 03/04	20h30
GRINTA US	SAINT ALBAN	Baziège Hb	Lu 03/04	20h30
IO TEAM	AS MATRA	Stadium n°4 Synthé	Je 06/04	20h15
TOLOSA DUCKS	NIMBA OT	Lardenne Synthé.	Me 05/04	19h45
<u>Exempt</u> : FC BALEC				

Division : Promotion - Journée 14 retour

SB FC LAUNAGUET	SOPRA STERIA FOOT	Launaguet Hb	Lu 03/04	20h15
VIEILLES CANAILLES	AS DRT	Barran Hb	Ma 04/04	19h45
AS EVOTEC	INTERNAT FC	Fenouillet Hb	Lu 20/03	20h00

Trophée des Promotions : Journée 2

RCLSP	ASCA	Roques Hb	Lu 03/04	20h30
-------	------	-----------	----------	-------